



# SALAIRES ET TRAITEMENTS

## IL Y A URGENCE

Pour des augmentations générales

Depuis 2018

- Les augmentations générales des salaires et traitements :
  - 5% pour les agents de droit public
  - 5,5% pour les agents de droit privé
- L'inflation à 16,3%



JEUDI 5  
DÉCEMBRE

Au 1/7/2018

- Un conseiller au niveau C1 était payé **303,31€ au-dessus du SMIC**



TOUS EN  
CRÈVE

Au 1/11/2024

- Ce même conseiller au niveau C1 est payé **57€ au-dessus du SMIC**

FO revendique  
+ 250€ par mois, à minima,  
pour TOUS les agents